

ARCHIPEL réseau de santé mentale pour enfants et adolescents du Brabant wallon

• Public

- professionnels du Brabant wallon qui travaillent avec les enfants et les jeunes de 0 à 23 ans
- les enfants et les jeunes de 0 à 23 ans et leur famille

• Missions

Le réseau de santé mentale archipel est un réseau collaboratif et intersectoriel, composé de partenaires impliqués dans la santé mentale et le bien-être des enfants et des adolescents. Son objectif est de mettre en œuvre, en Brabant wallon, la nouvelle politique en santé mentale pour enfants et adolescents.

En partant des besoins de l'enfant, du jeune et de son entourage, le réseau vise à promouvoir pour chacun une santé mentale de qualité, par un maximum d'accessibilité, d'implication, d'approche positive, d'expertise et de continuité.

Pour cela, le réseau tend à regrouper des partenaires issus des 3 pôles impliqués dans la santé mentale des enfants et des jeunes : le pôle social-santé, le pôle des soins spécialisés en santé mentale et le pôle société.

• Activités

Les programmes d'activités Pour opérationnaliser le travail en réseau sur son territoire d'action, archipel s'engage à mettre en place des programmes d'activités précis.

Ces programmes visent à procurer à tous les enfants et adolescents du Brabant wallon une offre d'aide et de soin cohérente et intégrée au sein des différents secteurs.

Les programmes développés en réseau s'articulent autour de cinq fonctions :

- Détection précoce, screening et orientation ;
- Diagnostic ;
- Traitement ;
- Inclusion dans tous les domaines de la vie ;
- Echange et valorisation de l'expertise des différents partenaires.

1- Soins de crise Pour offrir une aide intensive, rapide et sur mesure aux enfants et adolescents confrontés à une situation de crise sans danger vital, le réseau travaille à mettre en complémentarité les solutions développées par chacun des acteurs du réseau. Pour les situations les plus aiguës, il assure également l'organisation d'une équipe mobile de soins de crise, la gestion et la disponibilité de lits de crise en Brabant wallon et la mise en œuvre d'un case management.

2- Soins de longue durée Le réseau développe un programme de soins de longue durée pour les enfants et adolescents qui présentent des problématiques graves, complexes et multiples et qui ne sont pas inscrits dans l'offre d'aide existante. Il cible les

• Sigle
ARCHIPEL

• Adresse
Place Henri Berger 13

• Localité
1300 Wavre

• Personne ressource
Truyers Barbara

• Fonction
coordinatrice

• E-mail
b.truyers@archipelbw.be

• Tél
0474 29 92 16

• Institution partenaire(s) de l'expérience
- Le travail des fonctions exécutives dans les écoles communales d'Ottignies - Louvain-la-Neuve

• Institution ressource(s) de l'expérience
- H2O pour que la soirée se termine bien

jeunes particulièrement vulnérables, notamment ceux souffrant d'un double-diagnostic.

Ce programme comprend également la création d'une équipe mobile de soins assertifs.

3- Consultation et liaison intersectorielle L'objectif de ce programme est d'encourager et organiser l'échange de l'expertise de tous les professionnels impliqués auprès des jeunes de 0 à 23 ans, dans le but de leur offrir des soins continus basés sur leurs besoins et ceux de leur entourage.

Pour ce Archipel propose de nombreux groupes de travail : Assuétude, Parentalité, enfants à besoins spécifiques,...

4- Projet TDA/H : Trouble Déficitaire de l'Attention avec ou sans Hyperactivité Dans le cadre du programme de consultation et liaison intersectorielle, les autorités ont invité les réseaux intersectoriels de santé mentale pour enfants et adolescents de chaque province à faire un état des lieux des pratiques autour du TDA/H pour en améliorer la prise en charge.

5- Observation, détection et intervention précoce Environ 50% des troubles psychiques chez les adultes apparaîtraient avant l'âge de 14 ans. Il est donc important de réfléchir, au sein du réseau, à une détection et orientation efficaces dès l'apparition des premiers signes d'inquiétude.

6- Prévention et promotion de la santé Un prochain défi à réaliser par archipel sera de coordonner une stratégie intersectorielle en matière de promotion de la santé mentale, prévention des troubles psychiques, lutte contre la stigmatisation, la discrimination et les violations à la Déclaration des Droits de l'Enfant.

7- Offre de base de soins en santé mentale spécialisés pour enfants et adolescents dans un cadre ambulatoire, semi-résidentiel et résidentiel

Le réseau sera chargé d'étudier les besoins régionaux en matière d'offre de base indispensable pour tous les enfants, adolescents et leur famille. Il devra s'assurer qu'elle soit accessible, qualitative, abordable et suffisante au niveau des traitements ambulatoires, semi-résidentiels et résidentiels.

8- Soutien à l'intégration et à l'inclusion axé sur le rétablissement Le réseau veille à donner la chance à chaque enfant et adolescent de développer une citoyenneté à part entière dans une vision de développement et de rétablissement.

- **Site web**

<http://www.archipelbw.be/>